



LE TACOT

Le journal de Thoury-Ferrottes

43

Décembre 2018

www.thoury-ferrottes.fr

Facebook Thoury Ferrottes officiel



FÊTE DE LA POMME / UN SUCCÈS FOU!!!



page 10

**Expo : des artistes
singuliers**



page 13

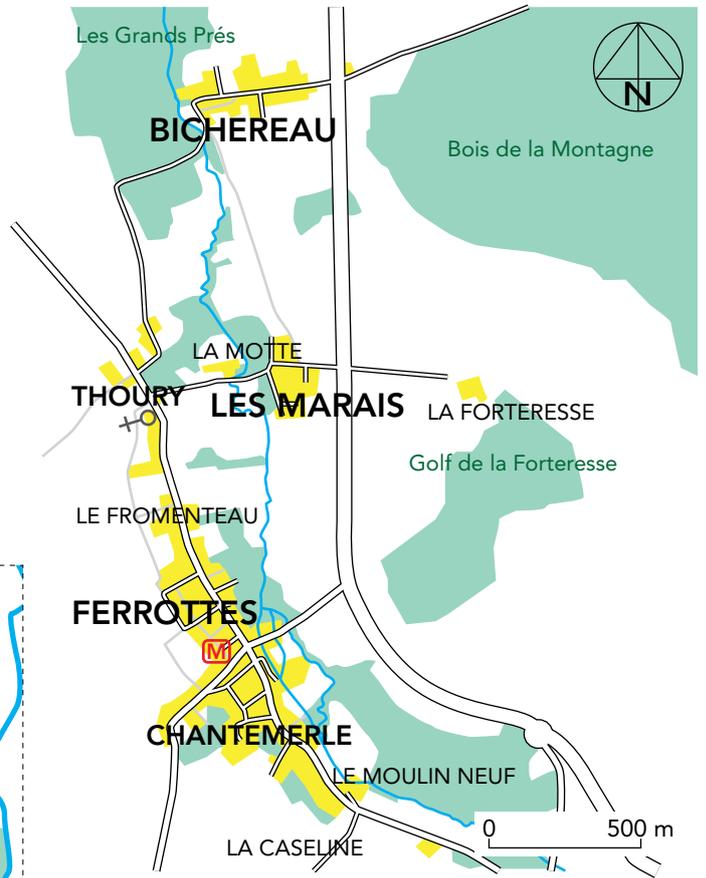
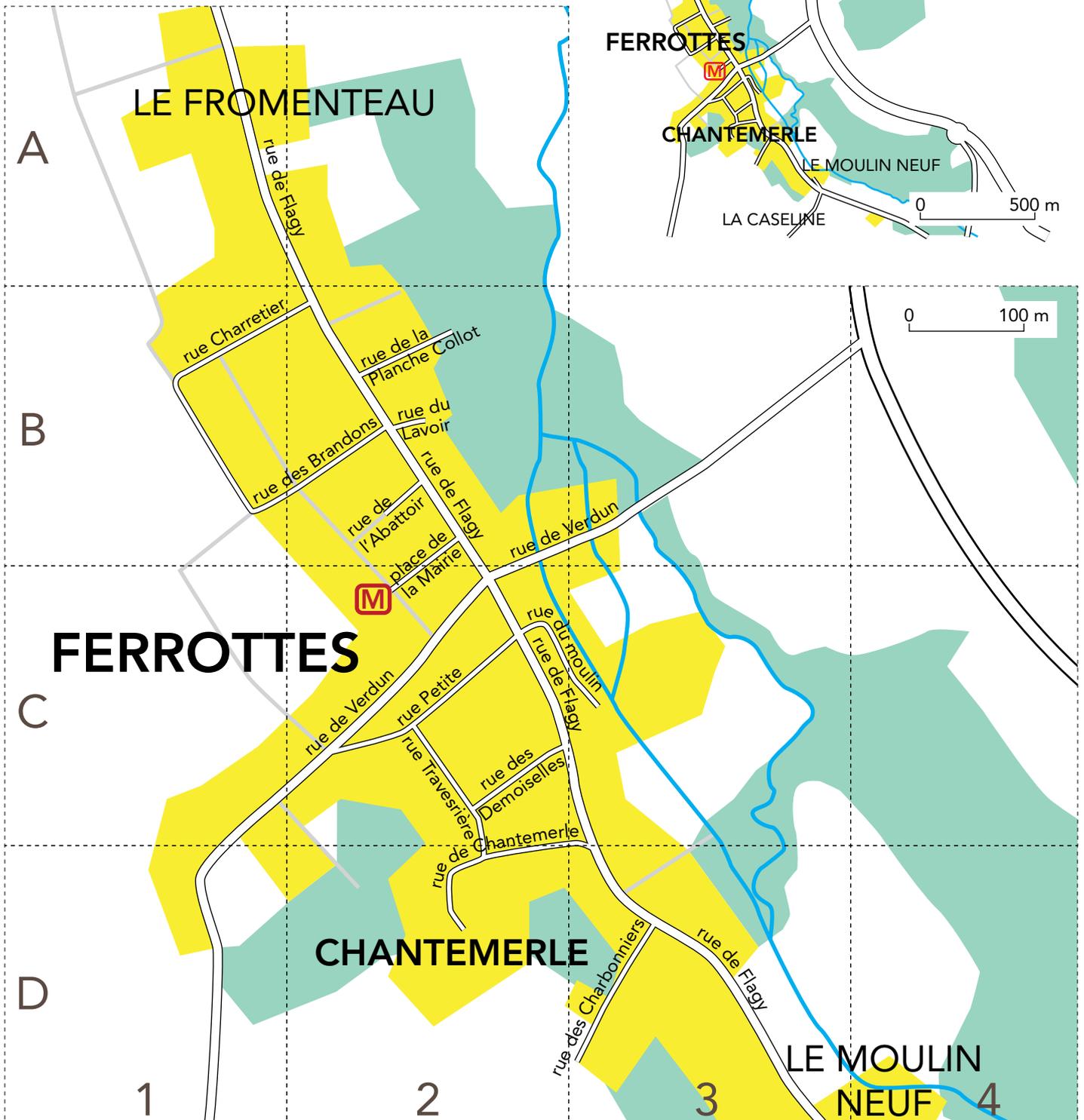
**Centenaire de
La grande guerre**

En direct de la mairie	p. 3 - 7
Ça vous concerne	p. 8
Ça se passe ici	p. 8-17
Environnement	p. 18-20
Infos pratiques	p. 21
Etat civil	p. 21
Nos entreprises	p. 22-23
Agenda	p. 24

PLAN DE THOURY-FERROTTES

Noms des rues :

l'Abattoir (rue de).....	B2
Brandons (rue des).....	B2
Chantemerle (rue de).....	D2
Charbonniers (rue des).....	D3
Charretier (rue).....	B1
Demoiselles (rue des).....	C2
Flagy (rue de).....	A1-D3
Lavoir (rue du).....	B2
Mairie (place de la).....	B2
Moulin (rue du).....	C2
Petite (rue).....	C2
Planche Collot (rue de la).....	B2
Traversière (rue).....	C2
Verdun (rue de).....	D1-D3
Mairie.....	



L'ÉDITO DU MAIRE /



Chères concitoyennes, chers concitoyens,

La période de Noël approche, synonyme de vacances, de retrouvailles en famille et bien sûr de cadeaux sous le sapin pour tout le monde, et plus particulièrement pour ceux qui ont encore du rêve plein les yeux, les enfants.

L'occasion donc de revenir dans ce Tacot sur certains dossiers ou questions d'administrés.

TAXE D'HABITATION : Suite à une question, je vous confirme que le conseil municipal n'a pas augmenté la taxe d'habitation depuis le début de notre mandat. La part communale était de 15,89 % en 2014, 2015, 2016, 2017 et 2018.

Ne pas augmenter la taxe d'habitation est une promesse de campagne et nous la tenons. Pour information, le taux de la CCPM n'a également pas augmenté.

VOIRIE CCPM : Les travaux promis par la Communauté de Communes du Pays de Montereau seront ou sont réalisés.

La rue des Demoiselles est faite, j'ai alerté les services de la CCPM sur mon mécontentement pour la finition de ces travaux.

La rue du Cul de sac, après de multiples péripéties, sera refaite entièrement en janvier 2019.

Pour les travaux prévus sur le budget de la CCPM sur notre commune en 2019, le pont du hameau des Marais sera refait en totalité (structure, enrobé, garde-corps).

PLU : L'enquête publique a commencé et se terminera en janvier 2019. Les dates retenues en présence de M. Jean-Luc Lambert commissaire-enquêteur sont : mercredi 19 décembre 2018 de 9h à 12h, samedi 5 janvier 2019 de 9h à 12h et le lundi 21 janvier 2019 de 14h à 17h.

Nous espérons valider et voter notre Plan Local d'Urbanisme au conseil municipal de mars 2019.

CONVENTION SFR : Nous avons travaillé avec la secrétaire de Mairie et l'avocate de la commune sur un dossier de convention entre la commune et SFR signée en 2008 par l'ancien conseil.

Aucun loyer n'avait été demandé depuis cette date, nous avons réussi à récupérer les loyers annuels sur 5 années d'arriérés (suivant l'article L.2321-4 du code général de la propriété des personnes publiques) et qui ont été versés à notre commune soit une somme de 51 210,84 euros.

Un beau cadeau de Noël qui n'était pas prévu...

Profitez bien de ces fêtes de fin d'année pour goûter pleinement au plaisir et au bonheur de vous retrouver en famille auprès de ceux qui vous sont chers.

Yves Roy

Département de Seine et Marne

Arrondissement de Provins

**MAIRIE DE THOURY-FERROTTES**

Place de la Mairie

77940 THOURY-FERROTTES

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 SEPTEMBRE 2018

Le 27 septembre 2018 à 20 heures 30 en la mairie de Thoury-Ferrottes se sont réunis les membres du Conseil Municipal, sur la convocation qui leur a été adressée par M. Yves ROY, Maire, remise et affichée le 18 septembre 2018.

Étaient présents : Djamila AMOUR, Alain BARTHOUX, Denis CHOLLET, Hélène DECRESSAT, Virginie LAROCHE, Yves ROY, Benoît SAVARY, José TOMAS, Michèle TURCI.

Étaient Absents excusés : René DEMONT pouvoir à Denis CHOLLET
Grégoire TOUZEAU pouvoir à Yves ROY

Était absent non excusé : Jean-Benoît REGY

Secrétaire de séance : José TOMAS

Ont voté pour : ONZE (11)

---oOo---

Avant d'ouvrir la séance, Monsieur le Maire propose de rajouter à l'ordre du jour de la séance :

- Le point n°12 : Modification de la convention de location de la salle des fêtes

Monsieur le Maire propose d'approuver le compte-rendu du précédent Conseil Municipal qui s'est tenu le 12 juin 2018. Monsieur le Maire passe la parole aux élus.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des conseillers présents ou représentés,

Approuve le procès-verbal de la réunion du 12 juin 2018.

Monsieur TOMAS José est désigné secrétaire de séance.

1) DECISION MODIFICATIVE – SECTION D'INVESTISSEMENT

Monsieur le Maire précise que la décision modificative qui a été votée lors du Conseil Municipal du 12 juin comporte une erreur, les dépenses imprévues ne doivent pas dépassées 7,5 % des dépenses réelles prévisionnelles, il y a lieu de la corriger :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

DECIDE d'approuver la décision modificative au Budget de l'exercice 2018, telle que présentée ci-dessous :

SECTION D'INVESTISSEMENT				
INTITULE	Chapitre	Compte	Dépenses	Recettes
Dépenses imprévues	020		- 9 000 €	
Autres bâtiments publics	21	21318	9 000 €	

2) DECISION MODIFICATIVE – RESULTAT DE FONCTIONNEMENT

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que lors du vote du budget primitif 2018, le résultat de fonctionnement comprenait le résultat du budget de l'A .F.R. qui a été dissout en 2016, sauf que la commune est en attente de l'arrêté de dissolution, il faut donc rééquilibrer le budget.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

DECIDE d'approuver la décision modificative au Budget de l'exercice 2018, telle que présentée ci-dessous :

Réalisation de l'exercice (recettes-dépenses)	- 159 716, 78 €
+ report de l'exercice 2016	268 741,02 €
-1068	- 49 258,69 €
002	59 765,55 €

Le résultat de fonctionnement (002) s'élève donc à 59 765,55 Euros et non à 68 661,48 Euros (délibération du 10 avril 2018).

SECTION DE FONCTIONNEMENT				
INTITULE	Chapitre	Compte	Dépenses	Recettes
Résultat d'exploitation reporté	002	002		-8895.93 €
Bâtiments publics	011	615221	-3000 €	
Voiries	011	615231	-1 000 €	
Fournitures de petit équipement	011	60632	-1 895.93 €	
Dépenses imprévues	022	022	-3000.00 €	

3) DECISION MODIFICATIVE – CESSION DU C15

Suite à la reprise du C15 pour l'achat du Kangoo, la Trésorerie souhaite que le Conseil Municipal régularise des lignes du budget.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

DECIDE d'approuver la décision modificative au Budget de l'exercice 2018, telle que présentée ci-dessous :

Dépenses de fonctionnement		Recettes de fonctionnement	
675/042	- 10 802,61 €	7761/042	- 9 602,61 €
		775	- 1 200,00 €
Dépenses d'investissement		Recettes d'investissement	
192/040	- 9 602,61 €	024	+ 1 200,00 €
		2182/040	- 10 802,61 €

4) DISSOLUTION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BOCAGE GATINAIS (CCBG)

Vu la délibération n°2017-08-31-3 du 31 août 2017 approuvant le rapport de la CLECT et des montants des attributions de compensation de la CCPM,

Vu la délibération n°2018-03-05-02 du 5 mars 2018 approuvant les conditions de liquidation de la CCBG et de répartition de son actif et de son passif,

Vu l'arrêté 2018/DRCL/BL/N°33 en date du 05 juin 2018 portant dissolution de la CCBG,

Monsieur le Maire expose :

Suite à la dissolution de la Communauté de Communes du Bocage Gâtinais (CCBG) et l'entrée dans la Communauté de Communes du Pays de Montereau (CCPM) il avait été convenu que les sommes versées par la commune via les attributions de compensation (AC) à la CCBG pour le déploiement du numérique, seraient reversées à la CCPM pour la continuité de ce projet. De ce fait, ces sommes ont diminué d'autant le montant annuel des AC versées à la CCPM.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

DECIDE d'approuver la décision modificative au Budget de l'exercice 2018, telle que présentée ci-dessous :

SECTION D'INVESTISSEMENT				
INTITULE	Chapitre	Compte	Dépenses	Recettes
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	001	001	- 47 333.15	
Excédents d'investissement capitalisés	10	1068	32 056.00	
Mobilier	21	2184	15 277.15	

5) ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDE POUR L'ACHAT D'ENERGIE, DE FOURNITURES ET DE SERVICES ASSOCIES

Monsieur le Maire donne la parole à José TOMAS.

Considérant que

La Loi NOM (Nouvelle Organisation du Marché de l'Energie) du 7 décembre 2010 et la loi de consommation du 17 mars 2014 prévoient la fin des Tarifs réglementés de gaz et d'électricité,

Considérant que

Le SDESM propose de coordonner un groupement de commande d'achat d'énergie, de fournitures et de services associés en Seine et Marne.

Vu

Le code des marchés publics et son article 8 VII (abrogé par l'ordonnance 2015-899),

Le code général des collectivités territoriales,

La délibération n°2018-24 du 28 mars 2018 du comité syndical du SDESM,

L'acte constitutif du groupement de commande ci-joint en annexe,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **APPROUVE** le programme et les modalités financières.
- **ACCEPTÉ** les termes de l'acte constitutif du groupement de commande annexé à la présente délibération
- **AUTORISE** l'adhésion de la commune au groupement d'achat d'énergie et services associés.
- **AUTORISE** le représentant du SDESM à signer les marchés et/ou accords-cadres et marchés subséquents issus du groupement et ce sans distinction de procédures ou de montants lorsque les dépenses seront inscrites au budget.

6) ENCAISSEMENT DE CHEQUES

Monsieur le Maire,

EXPLIQUE que suite au fauchage du pré, appartenant aux consorts PELLETIER, pour préparer le feu d'artifice du 13 juillet au soir, Monsieur LEMIRRE a fait un don à la commune suite à la vente du foin, à la demande des consorts PELLETIER.

Le Conseil Municipal remercie les consorts PELLETIER pour ce don à remettre à la caisse des anciens et aux écoles.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

ACCEPTÉ à l'unanimité des membres présents et représentés, les 2 chèques de 495 Euros.

7) PRESENTATION DU RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT ANNEE 2017

Monsieur le Maire présente le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement pour l'année 2017 et apporte un élément complémentaire sur le prix de l'eau de la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

PREND ACTE du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement pour l'année 2017.

8) PRESENTATION DU RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE DE LA CCPM – ANNEE 2017

Monsieur le Maire présente le rapport d'activité de la Communauté de Communes du Pays de Montereau pour l'année 2017.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

PREND ACTE du rapport annuel d'activité de la CCPM pour l'année 2017.

9) PREVISION D'UN CONTRAT RURAL

Monsieur le Maire informe le conseil que par un courrier du 20 septembre à Madame la Présidente du Conseil Régional d'Ile de France et à Monsieur le Président du Conseil Départemental de Seine et Marne, la commune a proposé sa candidature pour pouvoir bénéficier d'un nouveau contrat rural.

Les actions qui pourraient être envisagées sont les suivantes :

1^{ère} action : couverture de la mairie versant Sud/Ouest et ravalement des façades de la mairie

2^{ème} action : restauration de l'église – reprise pan de toiture versant Sud.

Pour une estimation approximative de 100 000 Euros H.T.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

APPROUVE le projet de contrat rural.

10) CONVENTION AVEC SFR (SOCIETE FRANÇAISE DU RADIOTELEPHONE) SIGNEE EN 2008

Suite à une lettre avec A.R. de SFR du 2 juillet 2018 pour la convention conclue entre la commune et SFR en date du 18 décembre 2008, Monsieur le Maire a fait des recherches sur ladite convention.

La délibération du conseil municipal du 18 décembre 2008 et la convention signée par l'ancien Maire a été ressorti.

Dans cette convention, la commune pouvait bénéficier d'un loyer annuel de 7 500 Euros H.T., ce dit loyer n'a jamais été demandé depuis 2008.

Après avoir interrogé SFR pour pouvoir bénéficier de ce loyer, au service comptabilité, la réponse est que SFR paie sur présentation de facture/titre mais que la commune peut facturer selon la loi que 5 ans soit de 2013 à 2018 pour un montant de 51 210.84 Euros.

Après avoir questionné un avocat, la réponse fut la suivante :

La commune peut émettre un titre de recettes pour les loyers dus au titre de la convention, dans la mesure où il s'agit d'un contrat de mise à disposition d'emplacements.

Monsieur le Maire confirme la prescription de 5 ans, prévue à l'article L.2321-4 du code général de la propriété des personnes publiques :

« Les produits et redevances du domaine public ou privé d'une personne publique mentionnée à l'article L.1 se prescrivent par 5 ans, quel que soit leur mode de fixation.

Cette prestation commence à courir à compter de la date à laquelle les produits et redevances sont devenus exigibles. »

La commune a donc émis un titre à SFR de 51 210,84 Euros.

Domage que la commune est perdue les loyers de 2008 à 2012 soit 45 000 Euros T.T.C.

11) TRAVAUX DE VOIRIE CCPM

Suite à des réunions avec la Communauté de communes du Pays de Montereau, des travaux de voiries vont être réalisés :

Fin 2018, la rue des Demoiselles bénéficiera d'une réfection de la voirie, la rue du Cul de Sac est en attente suite à un problème cadastral.

Courant 2019, le pont des Marais sera refait et peut-être la rue Petite.

12) MODIFICATION DE LA CONVENTION DE LOCATION DE LA SALLE DES FETES

Monsieur le Maire donne la parole à Benoît SAVARY.

Benoît SAVARY propose de rajouter sur la convention de location à l'article « tarif vaisselle en cas de casse » : toute vaisselle cassée sera facturée et ne peut être remplacée par l'utilisateur et le prix d'une flûte à champagne : 4 Euros

Nouveau tableau

Assiette plate	5€	Tasse à café	2€20	Cuillère à soupe	1€
Assiette dessert	4€	Sous tasse	1€50	Cuillère à café	0€80
Verre 16 cl	1€60	Carafe	5€	Couteau	1€60
Verre 25 cl	1€80	Flûte à champagne	4€	Fourchette	1€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

ACCEPTE à l'unanimité des membres présents et représentés, la modification de la convention de location de la salle des fêtes.

QUESTIONS DIVERSES

- Benoît SAVARY propose des devis de lave-vaisselle professionnel pour aménager la cuisine de la salle des fêtes.

Lave-vaisselle avec pompe de vidange pour un montant de 1 407.92 Euros H.T.

Lave-vaisselle adoucisseur et pompe de vidange pour un montant de 1 644 Euros H.T.

Le conseil valide l'achat du lave-vaisselle de 1 644 Euros H.T.

- Monsieur le Maire fait lecture d'un courrier de la renaissance Voulquoise qui remercie pour la subvention accordée.
- Monsieur le Maire fait lecture d'un courrier de l'association Soutien Facil qui remercie pour la subvention accordée.
- Monsieur le Maire fait lecture d'un courrier de l'Espérance Varennoise qui remercie de l'accueil lors du défilé effectué le 14 juillet.
- Monsieur le Maire fait lecture d'un courrier d'Environnement Bocage Gâtinais qui remercie pour la subvention accordée.
- Monsieur le Maire fait lecture d'un courrier reçu de Monsieur DEPRESLES Gilbert concernant le projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme.
- Denis CHOLLET et José TOMAS ont assisté à une réunion d'information sur le projet de méthanisation.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21h47.

Le Maire
Yves ROY



Le secrétaire
José TOMAS



DES REPÈRES DE CRUES /

Suite à la crue du 1^{er} juin 2016, Seine-et-Marne Environnement a proposé d'installer des repères de crue dans les communes adhérentes. Nous avons déposé un dossier de candidature et avons été retenus. Le lundi 26 novembre 2018, un rendez-vous a été pris avec un géomètre et Seine et Marne Environnement pour poser les 3 repères : à l'angle du griffon et de la mairie, lavoir centre village et lavoir Bichereau. Ce dossier a été financé à 100 % par Seine-et-Marne Environnement.



Lavoir centre village



Lavoir Bichereau



Angle mairie - griffon

ÇA SE PASSE ICI

TÉLÉTHON ET ONE WOMAN SHOW : DEUX PREMIÈRES ÉDITIONS ENCOURAGEANTES ! /



540 euros reversés à l'AFM Téléthon ! C'est un très bon début, un chiffre honorable pour une première édition du Téléthon à Thoury. Et ce, grâce aux ferrottois et aux habitants des communes voisines qui ont fait le déplacement pour assister au premier One Woman Show de Mak « Comme tout le monde, à un poil près... ».

« Y-a-t-il des handicapés dans la salle ? Non, c'est normal, je suis le quota ! » C'est avec cette phrase impactante que le ton du spectacle est donné. Vous ne la connaissiez pas, vous l'avez découverte, vous l'avez aimée ! Emouvante, charismatique, drôle, poétique, talentueuse, unique... elle-même ! Avec sa générosité de cœur, elle a touché celui des 54 personnes présentes à la salle de la Chouette Effraie de Thoury. Son spectacle, c'est l'histoire de sa vie, l'histoire de sa maladie, la dysplasie ectodermique, des conséquences du handicap invisible, de la différence, des rencontres qui ont ponctué son parcours dans la société...

ENTREVUE AVEC MAK



C'était ta première date en Ile-de-France hors Paris, qu'en as-tu pensé ?

Je joue une à deux fois par semaine à Paris à « la Boîte à rire », un lieu qui n'accueille que des humoristes. Aller à la rencontre d'un public qui n'est pas forcément habitué à assister à des spectacles de one man show, c'est un mix de challenge et d'appréhension ! Ça me plaît de découvrir de nouvelles réactions et de voir comment les sujets du handicap et l'autodérision peuvent être accueillis. Je voudrais remercier les habitants de Thoury et d'ailleurs d'être venus jusqu'à moi alors qu'ils ne me connaissaient pas !

Dans ce spectacle, tu te dévoiles. C'était important pour un premier show de commencer par là ?

Oui, c'est important de parler de mon handicap afin de casser les barrières entre le public et moi. Les gens attendent des « explications », cela évite qu'ils se posent un tas de questions comme se demander « mais qu'est-ce qu'elle a ? ». Cela pourrait les perturber dans leur perception du spectacle. Les spectacles permettent de parler de soi-même, dans l'auto-dérision, de parler des dysfonctionnements de la vie et non pas de banalités. Mon objectif est de passer un message. Moi j'ai le sentiment d'avoir bien réussi ma vie malgré l'adversité, je me sens bien dans mes pompes et je souhaite partager ça avec un maximum de gens.

Pourquoi reverser les recettes au Téléthon ?

Le Téléthon est une cause qui me tient à cœur depuis que je suis petite, je suivais l'émission à la télé jour et nuit ! Le Téléthon, c'est des histoires de combats, d'enfants, de maladies dégénératives et invalidantes. Ce sont aussi des histoires de dépassement de soi envers et contre tout. C'est important de donner pour faire avancer la recherche. Je suis admirative des parents et des enfants qui se battent au quotidien. Moi, je me suis battue depuis toute petite et j'ai toute mes facultés motrices. La recherche commence à donner des résultats, des enfants remarchent, les mystères des gènes sont régulièrement percés. Si je peux motiver tout le monde, à mon petit niveau, pour se bouger et permettre d'autres avancées, alors je le fais !

Une dédicace spéciale, une anecdote ?

Oui ! C'est rigolo, je suis venue à Thoury... mais j'ai vu des ferrottois (dixit les réponses du public) ! Merci aux personnes qui se sont levées et à mes « victimes » qui ont très bien réagi ! Du haut de la scène, j'ai pu lire l'émotion des gens. Merci pour leurs sourires, pour leurs larmes et merci pour le relais qu'ils feront du spectacle à leurs connaissances et sur les réseaux sociaux. Je souhaite que le spectacle dure longtemps pour que le message soit véhiculé devant un maximum de personnes. Thoury et amis ferrottois, je reviendrais !

Merci merci MAK ! Si vous n'avez pas pu être présents ou si vous souhaitez la revoir, rendez-vous à la « Boîte à rire » à Paris ou lors de sa prochaine visite chez nous !

Vous avez aimé le spectacle de MAK ? Faites-le savoir !

Laissez une critique sur le site Internet www.billetreduc.com



Pour un Téléthon 2019 à Thoury

Vous êtes, volontaires pour étoffer l'équipe des organisateurs et participer à l'édition 2019 ? Si l'idée vous séduit, faites-vous connaître en mairie ou à l'adresse adresse.equipe.thoury@gmail.com

EXPOSITIONS DE PEINTURES : DES ARTISTES SI SINGULIERS /



Toiles de Julien DESCHAMPS



Toiles de Sophie ALOUR



Au cours du week-end du 23-24 septembre, La Curieuse vous a convié à une double exposition de peintures à l'église de Thoury. C'est dans ce cadre à la beauté simple que 120 personnes d'ici et d'ailleurs sont venues admirer les œuvres picturales de Sophie Alour et de Julien Deschamps. Deux « jeunes » peintres pleins de promesses aux univers tout aussi différents qu'ils sont singuliers.

D'un côté, Sophie Alour vous présentait son travail mêlant figuratif et abstraction. Travaillant la couleur mais pas seulement, la matière prend une place considérable dans beaucoup de ses toiles. Elle possède une technique picturale déjà très forte et couche sur toile ses inspirations par des fulgurances.

Les spectateurs ont pu aussi admirer quelques autoportraits.

De l'autre, Julien Deschamps vous proposait une peinture radicalement différente où les couleurs et les formes géométriques sont d'une précision telle qu'on les croirait réalisées artificiellement. Formes faites d'ellipses et de courbes aux couleurs franches le plus souvent sur fond noir. Chaque peinture représente une somme considérable d'heures de travail.

Ces deux artistes autodidactes vous ont fait voir deux manières d'appréhender la peinture pour leur première exposition et pour votre plus grand plaisir. Vous étiez effectivement nombreux à être venus. La plupart d'entre vous êtes restés parfois très longtemps pour discuter avec les artistes.

La Curieuse continuera à essayer de vous régaler encore l'année prochaine autour d'une expo, d'un concert ou autres. Nous espérons vous y voir encore plus nombreux. Alors à bientôt, restez curieux !!!



SOIRÉE 80'S /

Pour la deuxième année, l'association du village Thoury' Babel a organisé le 29 septembre une soirée dansante avec repas. Dans la salle de la Chouette Effraie, résonnaient musique disco, tubes des années 80 indémodables et classiques des succès français ou anglo-saxons. Les participants ont pris possession de la piste pour des danses endiablées avant, pendant et après le repas, sous les spots commandés par Jason.

Qu'on se le dise, ces soirées ne sont pas réservées à une catégorie d'âge, il s'agit simplement d'aimer danser et s'amuser dans une ambiance sympathique. Rendez-vous pour la prochaine ?



PARAPH THÉÂTRE /

Le 14^e festival de théâtre du Bocage a posé son décor à Thoury-Ferrottes le dimanche 14 octobre à 11h salle des fêtes de la Chouette Effraie. Ils ont joué un spectacle intitulé « Les aventures de petit piano », pour les enfants de 3 à 5 ans.

Le festival, qui rencontre un vif succès chaque année, se déroule sur 5 communes partenaires. Une trentaine d'enfants étaient présents accompagnés de leurs parents.



UN NOËL AVANT L'HEURE /

Ce week-end des 24 et 25 novembre se tenait le traditionnel marché de Noël dans la salle de la Chouette Effraie. La diversité des savoir-faire est la particularité première de ces manifestations, à Thoury-Ferrottes comme partout ailleurs. Autour d'une quinzaine de tables, artisans à domicile, voire artistes, tous amateurs, ont proposé leurs créations souvent tout à fait talentueuses. L'originalité est sans limite : de la reliure d'art au vitrail, des bijoux en perles du Bénin aux bonnets et écharpes tricotés, de la gravure sur verre aux galets décorés, des fins objets en bois aux menues figurines indiennes en terre cuite, des dentelles aux succulents pains d'épices, des produits cosmétiques à la vaisselle en porcelaine peinte à la main...

L'association « Les Petites mains de Thoury » était à l'initiative de ces journées où tout était réuni pour satisfaire un public venu nombreux.

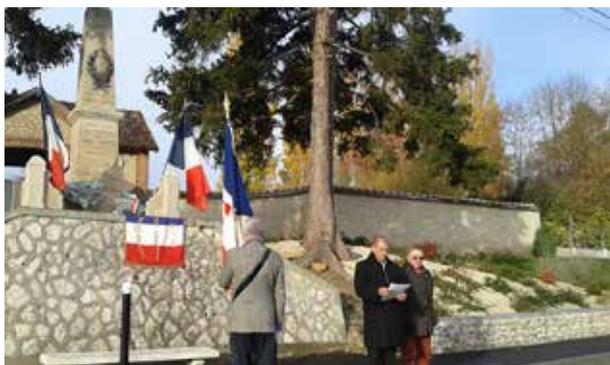


CENTENAIRE DE LA GRANDE GUERRE /

Il y a 100 ans, le 11 Novembre 1918, était signé l'armistice marquant la fin de la Première Guerre mondiale.

La cérémonie commémorative s'est tenue sur notre commune avec la lecture d'un message du Président de la République, la liste des morts pour la France de notre village, un dépôt de gerbes au monument aux morts et la Marseillaise chantée par les enfants de notre école en présence d'un public nombreux.

M. le Maire a débuté la cérémonie en rendant hommage à M. Gilbert DEPRESLES en demandant une minute de silence et en déposant le drapeau de la commune que Gilbert avait l'honneur de porter les 8 mai et 11 novembre devant le monument aux morts.



FÊTE DE LA POMME : 5^e ÉDITION /

Gros succès pour la fête de la pomme 2018 !

Environ 1 200 visiteurs et 1 000 litres de jus de pomme écoulés pour titiller les papilles. La journée a été animée par un orgue de Barbarie et la lecture de contes par Mme Françoise Bègue a émerveillé les enfants.

Un grand merci aux bénévoles pour l'organisation en collaboration avec le conseil municipal, le ramassage des pommes et la pressée, à nos producteurs locaux, aux associations, à La Curieuse (pour ses bonnes galettes locales) et à tous les visiteurs.



Les bénévoles : Valérie Coupe - Virginie Laroche - Brigitte Lopes - Elody Moreau et son fils - Jean-Marie Turci - René Hascoet - Jacques Liard - Roland Robineau - Claudine Baudin et Eric Perdereau - Marinette et José Tomas - Estelle, Yves et Melvin Roy - Magali et Benoît Savary - Djamilia, Maïdy et Gianni Amour-Barrault - Françoise Bègue - Marilyne et Thierry David - René Demont - Jérémy Demetrius - Denis Chollet. Restauration avec La Curieuse : Alice Barthélemy - Juliette Nippert - Solène Le Bourdieu - Djamilia Amour - Elise Gislard - Arnaud Eymery - Julien Deschamps - Thomas Gigot.



Les exposants : Le Fournil de Violette - SCEA du Lavoir - La ferme des autruches - La brasserie du Pays de Seine et Loing - Rouge Framboise - EARL Famille Tourte - M. Perichon Bernard - Fait Maison Bleue - La Chèvrerie du Lunain.



Les associations : Les Attelages du Prat - Chev'Anes de Trait - Avettes du Bocage - La Curieuse.



Les propriétaires des vergers : Mme Arlette Flandrin - M. et Mme Jean Venet - M. et Mme Hervé Lemirre - M. Philippe Desvignes - La Mairie de Voulx - M. et Mme Jean-Christophe - Mme Marie-Claire Rodier.

M. le Maire tient à remercier les services administratifs et techniques ainsi que Mme Claudine Baudin et Eric Perdereau pour le prêt d'un pressoir et M. Jean-Marie Turci pour la remise en état de celui-ci.

REPAS DES AÎNÉS /

Le mercredi 5 décembre a eu lieu le repas des aînés au Golf de la Forteresse.

C'est avec un réel plaisir que nous avons accueilli avec les membres du CCAS et le conseil municipal les sages de notre village pour ce repas de Noël.

Nous tenons à remercier Aurélie Maloubier et le personnel du Golf, toujours à l'écoute de nos demandes.

L'après-midi a été animé par un karaoké. Les colis ont été distribués pour les personnes présentes, lors de ce repas.

Nous n'oublions pas nos aînés qui ne peuvent venir à ce moment convivial, pour raison de santé, en leur livrant un plateau de Noël à domicile.





MINI CHRONIQUE NATURALISTE : UNE FOIS VOTRE PORTE OUVERTE /

LE VOL STATIONNAIRE DU FAUCON CRÉCERELLE

Bien sûr, il y a les colibris et leur faculté de faire du surplace ou de reculer tout en volant, tant les battements de leurs ailes sont rapides. Sous nos latitudes, nous avons un oiseau, bien plus volumineux qui use du vol stationnaire dans certaines occasions et que l'on remarque facilement à cette occasion. C'est le faucon crécerelle, un oiseau de la taille d'un pigeon avec des ailes longues et falquées qui lui permettent un vol puissant. Il patrouille, à quelques dizaines de mètres du sol, au-dessus des prairies et des cultures mais il lui faut un terrain dégagé pour voir et pour, ensuite, capturer aisément. S'il arrête son déplacement rapide et adopte le vol stationnaire (appelé aussi vol du saint Esprit), c'est qu'il cherche ou a repéré une proie, la plupart du temps un petit rongeur, campagnol surtout. Après une identification rapide de l'animal au sol, il plonge et capture le mammifère qui n'a rien vu venir. Il va aller dépecer sa prise sur un piquet ou la branche d'un arbre voisin ; il peut aussi l'emporter à la belle saison pour nourrir ses 2 ou 3 fauconneaux, à l'abri dans l'anfractuosité d'un mur ou dans un grenier proche.



Faucon crécerelle

LE MARRONNIER ET SES NOMBREUX HÔTES

Chaque été, c'est la même chose, les marronniers (d'Inde) ont bien triste allure, leurs feuilles sont plus brun roux que vertes. Et tout le monde de croire que ces arbres sont victimes de la sécheresse. Remarquez bien : tous les marronniers sont atteints, quelle que soit la région ! C'est que le problème n'est pas dans l'absence de pluie. Le responsable (il s'agit d'ailleurs d'une responsable) est une chenille qui se nourrit dans l'épaisseur des feuilles de l'arbre, d'où son nom de Mineuse du marronnier. Cette larve est minuscule et le papillon guère plus, moins de 10 mm d'envergure. L'insecte est originaire du lac d'Ohrid (d'où son nom latin, *Cameraria ohridella*) en Macédoine où il a été observé pour la première fois en 1984. Il a été introduit en France en 2000 avec l'importation de bois et le même scénario a eu lieu dans toute l'Europe. Chaque arbre abrite des millions d'individus, ce qui explique pourquoi le végétal offre cet aspect si piteux. La sagesse populaire veut que la nature soit bien faite. Dans ce cas précis, c'est vrai parce que l'attaque de tant de bestioles ne met pas en danger la vie de l'arbre. L'année suivante, tout recommencera et encore et encore... et vous pourrez assister, dans le soleil d'un matin d'avril, au vol simultané de milliers de ces minuscules et jolis papillons.



Mineuse du marronnier

IL S'EN PASSE AU-DESSUS DE NOS TÊTES !

L'azur n'est pas vide, loin s'en faut. En plus des petites espèces coutumières de nos régions, celles que nous pouvons observer quotidiennement, de grands oiseaux sillonnent notre ciel. Quelques grands rapaces, buses et hérons notamment, qui viennent chercher dans les champs un complément alimentaire d'escargots, grenouilles et petits rongeurs, les grues qui signalent chacun des passages de leur migration de concerts de trompettes. Il en est d'autres, plus discrets : des cigognes qui migrent elles aussi, individuellement ou par petits groupes, et de façon plus étonnante encore, des vautours. Ainsi, début septembre, un groupe de ces gros oiseaux (53 vautours fauves et un vautour moine) a été signalé au-dessus de nos têtes par des naturalistes de Voulx et de Flagy. Ayant choisi de grands arbres de la montagne de Flagy comme dortoir, ils ont pu être dûment identifiés et comptés par un ornithologue, dépêché en urgence, qui a validé l'événement avant que la troupe ne s'égaille vers des horizons plus nordiques (il en a été observé jusque dans les pays baltes !). Les spécialistes affirment qu'il est fréquent que des groupes d'oiseaux immatures partent à la recherche de sites pouvant accueillir de nouvelles colonies puisque le lieu de leur naissance est déjà occupé par des couples nicheurs que sont... leurs parents ! La troupe revient tout de même au bercail, ne serait-ce que pour se nourrir. En effet, le long voyage parcouru se fait quasiment le ventre vide, les charognards ne disposant pas d'un repas à chacune de leurs étapes !



Vautour fauve

MÉFIANCE, LE MOUSTIQUE TIGRE EST ARRIVÉ

Si des espèces animales disparaissent, il en est d'autres qui arrivent. Ainsi, dans le domaine des sales bêtes, le moustique tigre, dont on se serait bien passé. Sa progression est prodigieuse – il est originaire de l'Asie du sud-est – et il est aujourd'hui signalé dans tous les départements de la région parisienne. Rappelons qu'il peut être porteur et vecteur de diverses maladies jusqu'alors considérées comme tropicales, dengue et chikungunya notamment. Attention : il sévit de jour comme de nuit et affectionne les jambes et les chevilles dénudées. Reconnaisable à ses ailes noires et à sa livrée noire et blanche (pattes comprises), il est plus petit que notre moustique local et peut se reproduire lui aussi dans les coupelles de vos pots de fleur et toute eau stagnante disponible dans votre jardin.



Moustique tigre

NETTOYONS LA NATURE /



Le 29 septembre après-midi, sous un beau soleil, une vingtaine de volontaires s'est retrouvée sur la place de la Mairie pour l'opération « Nettoyons la nature ».

Les groupes, équipés de chasubles, gants et sacs poubelle, offerts par les Établissement LECLERC de Varennes-sur-Seine, se sont divisés. Le premier groupe est parti nettoyer le bord de la route de Ferrottes à Villemaréchal.

Le deuxième groupe s'est dirigé derrière le Bois Millet, quant au troisième, il s'est rendu sur les bords de la route de Bichereau et de la station d'épuration.

Ont été ramassés, des pneus, du plastique, du verre... qui ont été ensuite déposés à la déchetterie de Voulx.

Après ce grand nettoyage, les bénévoles ont partagé un goûter.

Merci aux enfants pour leur participation.



PERMANENCES MAIRIE /

Lundi de 14h à 16h
 Mercredi de 9h à 12h
 Vendredi de 16h à 19h
 Tél. : 01 64 31 94 45
 Mail : mairie.thoury-ferrottes@orange.fr

AGENCE POSTALE COMMUNALE /

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14h30 à 17h
 Levé du courrier à 16h15
 Mercredi de 9h30 à 12h
 Samedi de 10h à 12h
 Tél. : 01 64 31 13 08

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE /

Mercredi de 10h à 12h et de 15h à 18h30
 Samedi de 10h à 12h
 Tél. : 09 63 43 77 05
 Mail : bib.thoury@orange.fr

NUMÉROS D'URGENCE /

POLICE / GENDARMERIE : **17**
 POMPIERS : **18**
 SAMU : **15**

Caroline Berthelot et Christelle Masson vous accueillent sur rendez-vous au cabinet d'infirmières de Thoury-Ferrottes (2, rue Charretier) et se déplacent pour les soins à domicile. Tél. : 06 19 57 77 89

**HORAIRES DE TRAVAUX
de bricolage et jardinage bruyants /**

Jours ouvrés de 7h à 20h
 Samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h30
 Dimanche et jours fériés de 10h à 12h

RAMASSAGE DES DÉCHETS /

Poubelle marron :
tous les lundis.



Poubelle jaune :
tous les jeudis.



Conteneurs à verre et à journaux :
 - en bas de la rue de Verdun
 - au lavoir de Bichereau
 - au golf de la Forteresse



Marre des publicités qui envahissent votre boîte aux lettres ?
 Pour réduire vos déchets, apposez cet autocollant sur votre boîte. Disponible en mairie.

**BRÛLAGE A L'AIR LIBRE DE TOUS
DÉCHETS INTERDIT** (art. 84 - règlement sanitaire départementale)**DÉCHETTERIE DE VOULX /**

Route de St-Ange. Tél. : 01 60 96 90 04
 Lundi, mercredi : 9h-12h30 / 13h30-18h
 Vendredi : 13h30-18h
 Samedi : 9h-12h30 / 13h30-18h
 Dimanche : 9h-12h
 Mardi, jeudi : fermé
 Amiante : Se rendre à la déchetterie Dépolia, ZI Les Renardières à Ecuelles. Tél. : 01 60 74 00 20

BROYAGE DÉCHETS VERTS /

Contact auprès du SIRMOTOM / 01 64 32 67 23

RAMASSAGE DES DÉJECTIONS CANINES /

Afin de garder propre nos trottoirs, pelouses et espaces publics, les propriétaires de nos amis les chiens sont priés de ramasser les déjections de leur animal à chaque sortie !

ÉTAT CIVIL

IL NOUS A QUITTÉ /

Gilbert DEPRESLES le 6 novembre 2018

Esco Bar
Bar - Tabac - Jeux - Brasserie

01.64.31.10.26
escobar.thoury@gmail.com
39 rue de Flagy
77940 THOURY-FEROTTES
RCS 831 111 018 MELON



BAR-TABAC-JEUX-BRASSERIE

Lundi	7h - 21h
Mardi	7h - 21h
Mercredi	7h - 21h
Jeudi	Dormito
Vendredi	7h - 1h
Samedi	8h - 1h
Dimanche	8h - 13h

megAgence®
consultants immobiliers



Alice BARTHELEMY
Agent Commercial Indépendant
06 52 52 55 58
alice.barthelemy@megagence.com
ISAC N° 835 121 823 - Melon

www.megAgence.com



Formule à partir de 15,50 €

Ouvert tous les midis et les vendredis et samedis soirs.

Ouverture le soir en semaine sur réservation pour les groupes

Domaine de la Forteresse - 77940 Thoury-Ferottes - Tél. 01 60 96 02 13 - Fax. 01 60 96 01 41
restaurant@golf-forteresse.com www.golf-forteresse.com



THOMAS GIGOT
PHOTOGRAPHE - GRAPHISTE
06.64.42.86.97
www.graphiktom.com thomas.gigot@gmail.com

EN MON CORPS ET CONSCIENCE

MARGOT MARMIGNON

MASSAGE BIEN-ÊTRE
SOINS ESTHÉTIQUES

0674758829



Viadom
coiffure à domicile

Le n°1 de la coiffure à domicile

Votre coiffeuse personnelle Viadom
Mélo Coiff
06 59 85 33 28

www.coiffure-domicile.com

SOFREP
MR KHEDI

Revêtement sols et murs - Agencement de pièces - Petite maçonnerie - Travaux de finition

76 Rue de Flagy - 77940 Thoury Ferottes
Tél: 0620642533 (cell): 010475015RM77
Site: www.sofrep77.com
Email: contact@sofrep77.com - sofrep77@hotmail.fr





MARIE-ANNE SERVICES Tél. 01 60 70 49 39 / 06 20 71 20 19
SERVICE A LA PERSONNE

Préstations entièrement personnalisées, permettant aux personnes âgées, aux personnes en perte d'autonomie, dépendantes ou handicapées de continuer à vivre chez elle en toute indépendance.

**Votre carte de visite ici
C'est gratuit pour toutes activités sur Thoury !**

TSO Informatique

Dépannage Informatique à domicile
Conseil - Installation - Initiation - Maintenance
56 rue de Flagy - 77940 Thoury-Ferottes
Tél : 01-60-96-03-04 ou 06-25-56-39-91
Email : contact@tso-informatique.com



GUILLOM-MORIZE

MAÇONNERIE GÉNÉRALE

ISOLATIONS - CARRELAGES - COUVERTURES - RAVALEMENT



Ces Attelages du Prat
Tel 06 09 07 87 10



Email : lesattelagesduprat@orange.fr
http://lesattelagesduprat.e-monsite.com

Gîte de la Caseline
(Thoury-Ferrottes)



Denise Quatre
06 80 05 51 47

Bruno Pelletier
06 09 70 82 85

Site internet :
«Gîte de France en
Seine-et-Marne»
n°394

"GITES DE FRANCE"

**Chambres d'hôtes
de l'Orvanne**
(Thoury-Ferrottes)



Marie-France et
Henry Graffagnino

9, rue du Pont de la
messe - Bichereau
01 60 74 73 66
06 08 14 90 58

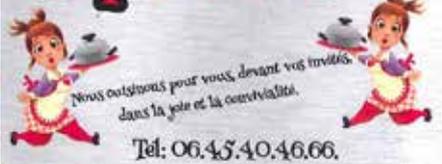
Henri.graff@
wanadoo.fr

"GITES DE FRANCE"

**Floriane
HERON**
Préventrice Youngique

06.44.42.72.11.
floriane.heron@gmail.com
<http://www.youngiquepro.fr/clients/florianeheron/>
Page Facebook : Floriane H.

Pepette chaud



Nous accueillons pour vous, devant vos invités,
dans la joie et la convivialité.

Tel: 06.45.40.46.66.

Lionel HUGUET
**NATUROPATE
IRIDOLOGUE**

8 rue du moulin
77940 THOURY FERROTTES
tél : 01 60 57 01 22
lionel.huguet77@gmail.com
www.naturopathe-iridologue77.fr

Dadon Services

PIRES Adrien
77940 Thoury Ferrottes
dadouservices@gmail.com

Aménagement intérieur
Entretien de jardin
Bricolage Divers

06.33.98.11.82

Atouts services NosRezo

Espaces verts
Elagage
Terrassement
Bricolage

atouts-services@sfr.fr
06 25 07 28 76

Entretien annuel possible
-50%
Agencement

MENUISERIE - EBENISTERIE
AMENAGEMENT - RENOVATION

Lionel HUGUET
TOUS TRAVAUX INTERIEURS & EXTERIEURS

PORTES, PORTAILS, FENETRES, VOILETS (bois & PVC)
Fabrication sur mesures de
tous types de mobiliers

AGENCEMENT INTERIEUR : aménagement
de combles - Parquet - Placard - Dressing

01.60.57.01.22 / 07.77.32.62.15
8 rue du moulin 77940 THOURY FERROTTES

Votre carte de visite ici
C'est gratuit pour toutes activités sur Thoury

**M.C. CHARPENTE
BOIS**

couverture, zinguerie,
modification de charpente, aménagement de combles, escalier, terrasse...

Clément Mauville
Tél. 06 81 43 33 35
m.c.charpentebois@gmail.com
0959 788 784 228

17 rue de Flagy 77940 Thoury Ferrottes

Isabelle Perruchet
Conseillère en immobilier

06 32 68 36 50
isabelle.perruchet@iadfrance.fr

Suivez-nous sur f iad France iadfrance.fr

Jérémie Cohen
Ostéopathe D.F.O.

17 bis rue de Flagy
Thoury Ferrottes

07 66 08 56 53
osteopathe.thoury@gmail.com

Nourrissons, enfants, adultes,
femmes enceintes, sportifs

Dimanche 13 janvier 2019 à 15h30 :

Galettes des Anciens

La traditionnelle cérémonie de la galette des rois pour les personnes âgées de + de 65 ans résidant sur la commune.

Salle des fêtes de la Chouette Effraie.



Vendredi 29 mars 2019 à 20h30
Chouette Effraie :

One woman show :

Malika Lenormand «Voilà où j'en suis !»

L'histoire d'une femme de 40 ans, divorcée, dynamique, à la fois tendre et drôle. Valise à la main, elle transporte le public dans son univers où elle n'hésite pas à aborder la sexualité. Dans ce spectacle, écrit et mis en scène par ses soins, Malika Lenormand conte ses péripéties à la façon d'un Jean-Marie Bigard en jupons. Attention, pour public très averti !

Réservation en mairie.
Tarif : 10 euros l'entrée.

Malika Lenormand

Public averti
Interdit -18 ans

«Voilà où j'en suis !»
One woman show

Samedi 30 mars 2019
20h30 - Thoury-Ferrottes
10 euros l'entrée
Réservation : 01 64 31 94 45 (mairie)

Mairie de Thoury-Ferrottes

Directeur de la publication : Yves Roy

Maquette et conception graphique : Thomas Gigot

Comité de rédaction : Djamila Amour, René Demont, Virginie Laroche, Roland Robineau, Yves Roy, José Tomas.

Ont aussi collaboré à ce numéro : M. David, Y. Primard, les bibliothécaires, le Conseil Municipal des jeunes, D.Chollet, E. Gislard.

Photos : D. Amour, V. Laroche, Y. Roy, T. Gigot.

Pour contacter la rédaction, envoyer des idées, propositions d'articles, photos ou illustrations : adresse.equipe.thoury@gmail.com.
Imprimé sur papier recyclé par Espace Graphic. Ne pas jeter sur la voie publique.

Décembre 2018 - www.thoury-ferrottes.fr - Facebook : Thoury Ferrottes Officiel !